



À RETENIR CETTE SEMAINE

Céréales..... p2

Stades : De prélevée à 2 talles suivant les dates de semis, majoritairement stade 2 feuilles

Cicadelles/limaces : Peu de captures et observation de dégâts = pression faible


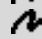

Pucerons : Baisse du nombre de pieds porteurs. Maintenir la surveillance.

Colza..... p6

Stade : Les $\frac{3}{4}$ des parcelles sont au stade rosette.

Larves d'altise : Niveaux d'infestation faibles sur le réseau. Mettre en place ou renouveler les Berlèses afin d'évaluer le risque à la parcelle.

Charançon du bourgeon terminal : Nette diminution du vol. Evaluer le risque en fonction de l'historique d'attaque et de l'état du colza.

-  Le réseau **blé tendre d'hiver** compte **47 parcelles** observées cette semaine (Barrois-Lorraine)
-  Le réseau **orge d'hiver** compte **35 parcelles** observées cette semaine (Barrois-Lorraine)
-  Le réseau **Colza** compte **58 parcelles** observées cette semaine

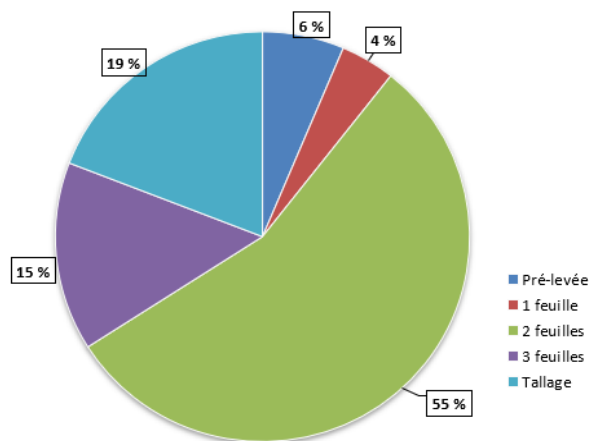


1 Stade de la culture

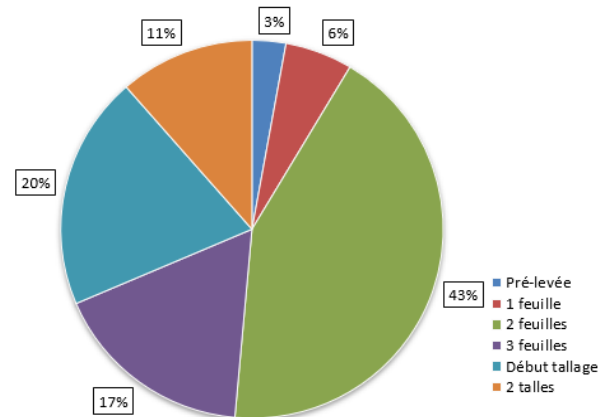
Cette semaine ce sont au total 82 parcelles du réseau qui ont pu être observées. Concernant le blé tendre d'hiver, le stade 2 feuilles est majoritairement présent sur le territoire. Pour les semis les plus précoces, avant début octobre, la culture se trouve entre le stade 3 feuilles et début tallage. L'orge d'hiver est quant à elle principalement au stade 2 feuilles. Les plus avancées (4 parcelles) présentent 2 talles visibles.

Le stade début tallage marque la fin de la phase sensible des céréales aux dégâts de pucerons et cicadelles, toutefois l'observation doit se poursuivre jusqu'aux grands froids.

Répartition des stades du blé tendre (47 parcelles)



Répartition des stades de l'orge d'hiver (35 parcelles)



2 Cicadelles beiges

Les cicadelles beiges (*Psammotettix alienus*) sont potentiellement porteuses du virus responsable de la maladie des pieds chétifs. Les stades d'observation de ce ravageur s'étalent de la levée jusqu'au tallage. Les cicadelles sont d'autant plus actives que la température est au-dessus de 12°C.

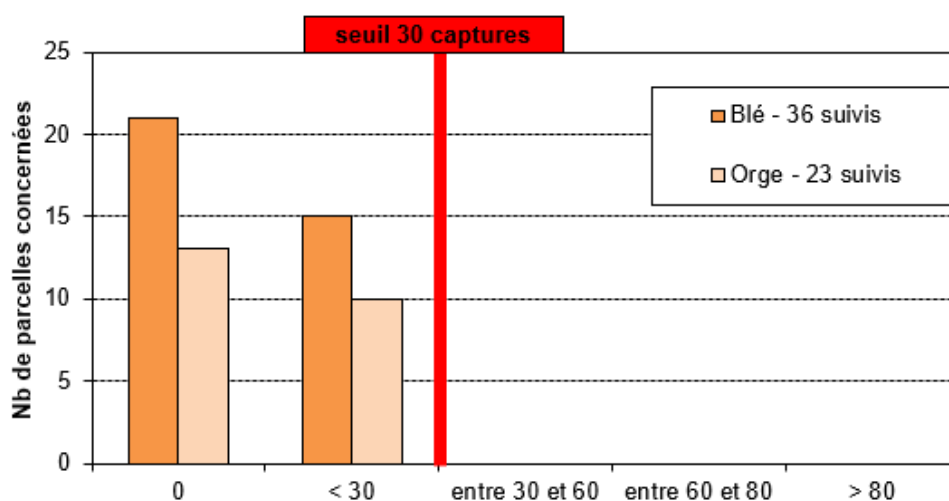
a. Observation

Capture par piégeage

Cette semaine sur les 36 parcelles de blé et 23 parcelles d'orge qui ont fait l'objet de ce suivi, aucune parcelle n'excède le seuil de risque de 30 captures. La majorité des parcelles observées sont exemptes de cicadelles capturées. En blé, la capture la plus importante est de 7 cicadelles et de 5 pour l'orge. La présence des cicadelles est relativement faible que ce soit pour la culture de blé ou d'orge d'hiver.

Suivi des cicadelles sur céréales en semaine 45 :

Nombre de cicadelles piégées sur céréales



b. Seuil indicatif de risque

Dès la levée jusqu'au tallage des céréales :

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.
- Risque limité : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : répercussion possible à la récolte.
- Risque fort : > 100 captures hebdomadaires : pertes de récolte plus ou moins importantes.

c. Analyse de risque

Les températures annoncées ces prochains jours sont en légère baisse et en dessous de 12°C limitant l'activité du ravageur. Les vols de cicadelles sont en diminution et devraient bientôt se terminer.

Le risque est faible.

3 Pucerons (*Rhopalosiphum padi*)

a. Stades d'observation

Les pucerons, et plus particulièrement *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus JNO), sont à observer dès la levée des céréales jusqu'au stade tallage.



Photo : Différents individus de l'espèce *Rhopalosiphum padi* sur une feuille de céréales à paille

Source : Arvalis

b. Observation

Cette semaine en blé sur les 36 parcelles observées 24 parcelles ne présentent pas de pucerons. Sur les parcelles présentant des pucerons, la pression moyenne est de 4,7 % de pieds avec pucerons. Seulement une parcelle possède un nombre de pieds porteurs de pucerons au-delà du seuil d'intervention avec 24% de pieds porteurs (parcelle du 55).

Concernant l'orge, 30 parcelles sont observées avec 8 parcelles signalant la présence de pucerons, la pression moyenne est de 8 % de pieds porteurs d'au moins un puceron avec 4 parcelles dépassant le seuil de risque.

c. Seuil indicatif de risque

L'appréciation de l'activité des pucerons se fait par observation directe de leur présence sur plante.

Au stade 1 feuille, le seuil indicatif de risque est de 5% de pieds porteurs d'au moins un puceron. Ce seuil monte à 10% avec l'apparition de **la 2^{ème} feuille** des céréales et 20% avec l'apparition de **la 3^{ème} feuille**.

La présence de pucerons observés sur la parcelle pendant plus de **10 jours** constitue à elle seule une mise en alerte.

d. Analyse de risque

Les températures sont en baisse, mais encore favorables à l'activité des pucerons. Tant que le stade tallage n'est pas atteint, il faut rester vigilant. La durée de vie d'un puceron est de 2 mois, la vigilance reste donc de mise pour la prochaine semaine.

Quelques repères clés :

- L'activité de vol des adultes ailés ne démarre qu'à partir de 10-12°C ;
- La parthénogenèse (reproduction asexuée) est favorisée par des températures comprises entre 10 et 25°C : la production de descendance croît alors avec la température;
- Des températures entre 0 et 5°C limitent fortement l'activité des pucerons mais ne les tuent pas pour autant : des températures clémentes pourront relancer leur activité.
- les températures létales varient selon les espèces. Au champ, la culture en place apporte une protection thermique, quelques jours à très faible température (-10°C) peuvent alors être nécessaires pour les tuer.

4 Limaces

a. Stade d'observation

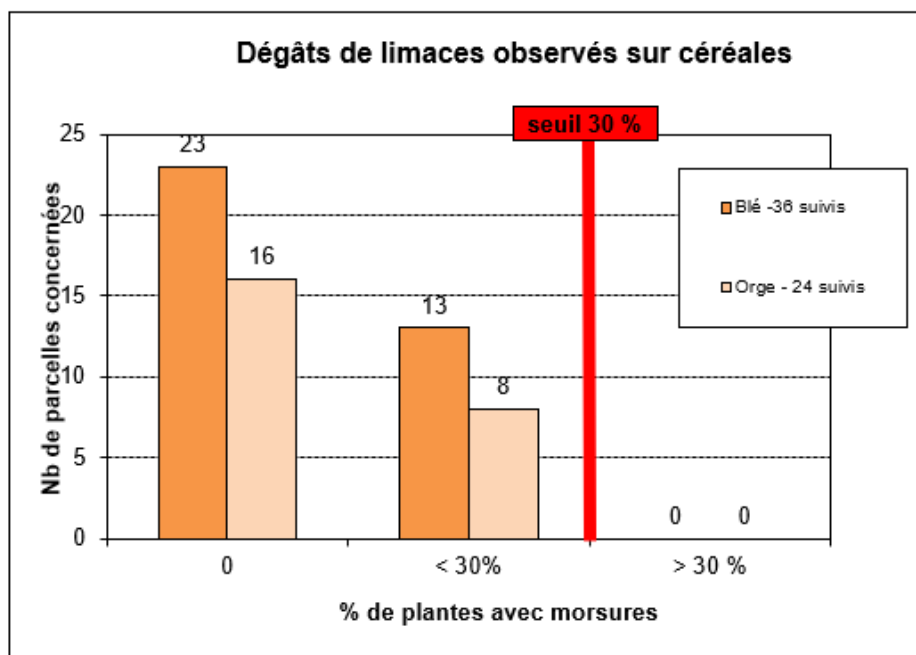
Les dégâts de limaces sont à observer dès la levée des céréales jusqu'au stade tallage. Les limaces sont susceptibles de dévorer les feuilles des plantules voire des graines germées.

b. Observation

Pour le blé, 36% des 36 parcelles signalent la présence de limaces, avec en moyenne 5,8 % des plantules présentant des dégâts de limaces.

Concernant l'orge, 33% des 24 parcelles présentent des limaces avec 5 % des plantules attaquées.

Aucune parcelle de céréales ne dépasse le seuil indicatif de risque.



c. Seuil indicatif de risque

Avant la levée des céréales et l'observation directes de dégâts sur plantes, la pose de pièges, l'observation directe en surface d'individus ou la présence de bave sont de bons indicateurs de présence. Le seuil indicatif de risque est de 20 limaces/m².

Après la levée, il est plus judicieux d'observer directement les dégâts sur feuille, le seuil indicatif de risque est de 30% de pieds avec dégâts.

d. Analyse de risque

L'activité des limaces reste faible cette semaine. Maintenir la surveillance sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade tallage surtout en cas de retour de pluie.

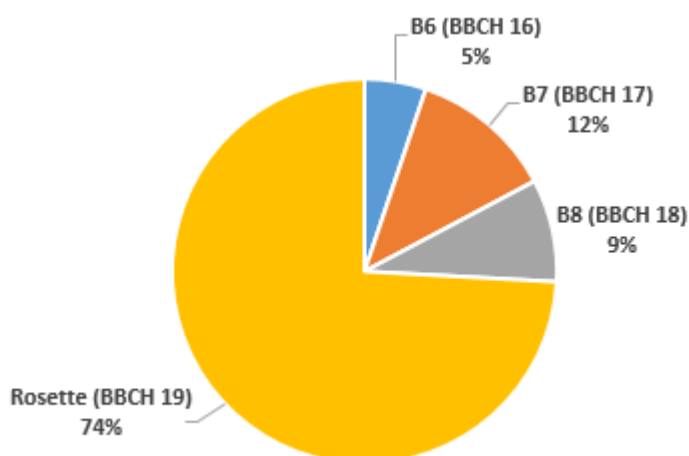
Le risque est faible.



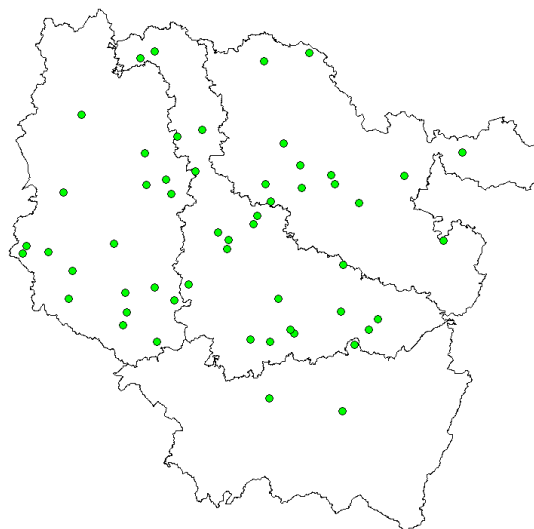
1 Stade de la culture

Les ¾ des parcelles sont au stade rosette. Des faims d'azote marquées sont visibles sur certaines parcelles.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Larves de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

La larve d'altise est blanche et allongée. Elle mesure de 1,2 à 8 mm selon les stades. Elle présente une tête bien développée de couleur brune à noire et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure en fin de vie larvaire. Elle possède 3 paires de patte ce qui lui permet d'être très mobile, y compris à l'extérieur de la plante, lorsque les conditions climatiques sont favorables ($T^{\circ}C > 7^{\circ}C$).

On distingue couramment 3 stades larvaires : L1, L2, L3. Le dernier stade larvaire est considéré comme le plus nuisible pour la culture.

Les larves minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes au stade rosette ou dans les jeunes tiges. Ceci perturbe la croissance au printemps et peut entraîner la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant décollement de la tige.

Les larves sont potentiellement présentes dans les plantes d'octobre à la reprise au printemps. L'observation des larves par la méthode Berlèse est conseillée. L'idéal est d'avoir un suivi régulier de l'infestation larvaire en répétant un Berlèse toutes les 2 à 4 semaines. Si une seule observation est faite, celle-ci doit être réalisée fin octobre – début novembre afin de pouvoir intervenir si nécessaire sur un maximum de larves lorsque les conditions sont encore favorables à la mobilité de ces dernières.



Larve de grosse altise
Terres Inovia

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xiiO3j8gyR0>

Des Berlèses ont été réalisées sur 31 parcelles du réseau d'épidémiologie. La majorité des colzas ont été prélevés dans la semaine du 21 au 25 octobre (semaine 43). Après 10 à 15 jours de séchage, les résultats ci-dessous montrent des niveaux d'infestation larvaire, aux stades L1 et L2, relativement faibles :

COMMUNE	CODE INSEE	NB MOYEN DE LARVES / PLANTE	BIOMASSE (g/plante)	PERIODE DE PRELEVEMENT
RIGNY-LA-SALLE	55433	2,08	71	semaine 43
LONGEVILLE-EN-BARROIS	55302	2		
MELIGNY-LE-PETIT	55331	1,92	37	semaine 43
VAL-D'ORNAIN	55366	1,5		
CONTRISSON	55125	1,5		
VILLE-EN-VERMOIS	54571	0,72	48	semaine 43
HAROUE	54252	0,64	78	semaine 43
HAROUE	54252	0,64	36	semaine 43
HAROUE	54252	0,16	15	semaine 43
STAINVILLE	55501	0,63	62	semaine 43
VOID-VACON	55573	0,63	31	semaine 43
AZERAILLES	54038	0,4	114	semaine 43
PORT-SUR-SEILLE	54433	0,28	71	semaine 43
RECHICOURT-LA-PETITE	54446	0,28	175	semaine 43
MARTINCOURT	54355	0,24		
NUBECOURT	55389	0,2		
OLLEY	54408	0,2		
HABOUDANGE	57281	0,2	50	
VOUTHON-BAS	55574	0,16	10	semaine 43
HAROUE	54252	0,16		
HOUDELAINCOURT	55248	0,15		
DEMANGE-AUX-EAUX	55150	0,08	31	semaine 43
COURCELLES-EN-BARROIS	55127	0	24	semaine 43
FORGES-SUR-MEUSE	55193	0		
XONVILLE	54599	0		
LONGUYON	54322	0		
MONTIGNY-SUR-CHIERS	54378	0		
SAINT-JURE	57617	0		
ATTIGNEVILLE	88015	0		
DEMANGE-AUX-EAUX	55150	0		
SAINTE-GENEVIEVE	54474	0		
BAZONCOURT	57055	0		

b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

Dans la grande majorité des parcelles sur lesquelles des Berlèses ont été réalisées, les niveaux d'infestation larvaire ne dépassent pas les 2-3 larves par plante. Dans ces situations le risque d'avoir des dégâts est faible.

Une parcelle (Rigny-la-salle) dépasse les 2 larves par plante. Mais avec une croissance des colzas globalement continue et une biomasse de 71 g/plante, le risque reste très modéré.

De manière générale, l'évaluation du risque doit tenir compte du nombre de larve par plante et de l'état du colza (croissance et enracinement). Les observations spécifiques, type Berlèse, sont à mettre en œuvre, et peuvent être renouvelées.

Attention, de nombreuses larves de diptère (mouche) ont également été comptabilisées lors des Berlèses. Il est important de bien distinguer les espèces pour éviter d'intervenir à tort ou trop tôt.



Photo : Laurent Jung (Terres Inovia)
et FREDON Grand Est

La lutte contre les grosses altises adultes n'est pas recommandée pour lutter contre les infestations larvaires ultérieures. Il est plus efficace de lutter directement contre les larves.

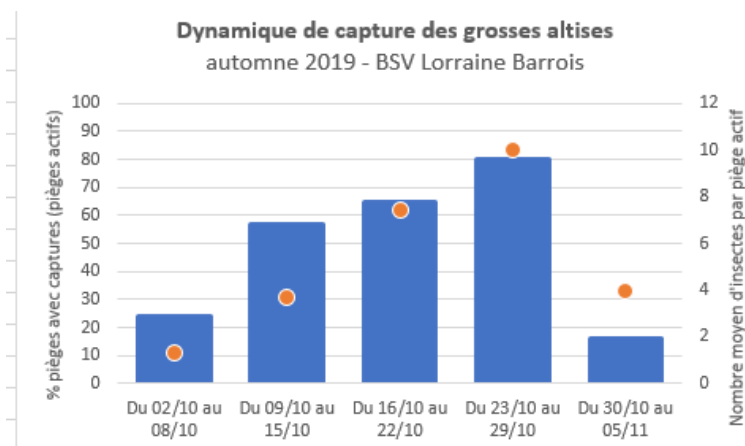
La grosse altise est exposée à un risque de résistance aux pyréthrianoïdes. Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picipitarsis*)

Se référer au bulletin précédent pour la description du ravageur et des dégâts qu'il occasionne.

a. Observation

Le vol du charançon du bourgeon terminal est en nette diminution cette semaine. En effet, seuls 16% des pièges ont été actifs (contre 80% la semaine précédente) avec en moyenne 4 charançons par piège actif (contre 10 la semaine précédente).



Trop peu d'insectes ont été capturés cette semaine pour évaluer la gravité des femelles charançons. Rappelons que la semaine passée 13% des femelles étaient prêtes à pondre.

b. Seuil indicatif de risque

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

c. Analyse de risque

Les intempéries de la semaine précédente ont nettement freiné le vol des charançons. Le risque lié aux charançons adultes a déjà dû être maîtrisé.

L'activité de ponte est potentiellement toujours possible dans les situations non protégées. Pour évaluer correctement le risque d'avoir des dégâts nuisibles, il est important d'évaluer le risque agronomique à la parcelle tenant compte de l'historique et de l'état de la culture (biomasse /pied, qualité enracinement...).

Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes. Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet Regis, EPL Agro de la Meuse, EMC2, EstAgri, la FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Grand Est

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Crédits photos : Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Grand Est, Terres Inovia, Partenaires.

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.